



Concours organisé par la CMF pour la sélection d'un orchestre d'harmonie français au Championnat Européen d'harmonie (ECWO) 2018

Présentation de l'ECWO

L'ECWO (*European Championship for Wind Orchestras*) est un championnat européen créé par l'association internationale *European Championship for Wind Orchestras*. Le but de ce championnat est de :

- Promouvoir les instruments à vent.
- Aider à maintenir des niveaux élevés au sein des orchestres à vent.
- Stimuler et soutenir les contacts et les réseaux internationaux.
- Promouvoir et développer un nouveau répertoire pour les orchestres à vent.

Le prochain championnat aura lieu le **samedi 26 mai 2018 à Bruxelles**.

Présentation du concours organisé par la CMF

La CMF, en partenariat avec l'*Association Française pour l'Essor des Ensembles à Vent (AFEEV)*, s'est engagée à sélectionner un orchestre d'harmonie de très haut niveau afin de représenter la France au Championnat européen 2018. Pour cela, la CMF va organiser un concours.

Composition et niveau de l'orchestre

- Le concours est ouvert à tous les orchestres français (adhérents et non adhérents à la CMF).
- La nomenclature instrumentale des orchestres doit correspondre au standard de l'orchestre d'harmonie, composé d'instruments à vent, de cuivres et de percussions. Les instruments supplémentaires sont autorisés lorsqu'ils apparaissent sur la partition des morceaux interprétés.
- Les orchestres doivent être de très haut niveau.

Pour vous faire une idée du niveau attendu, voici quelques extraits vidéo ci-dessous avec différents orchestres ayant participé à l'ECWO :

1) Koninklijke Harmonie van Thorn :

https://www.youtube.com/watch?v=oAy_m5AFZ_w

2) Concertband Maasmechelen :

<https://www.youtube.com/watch?v=t4lvD77YSIc>

2) Christiania Blåssensemble :

<https://www.youtube.com/watch?v=GWKGF4QGr0>

3) Civica filarmonica di Lugano :

<https://www.youtube.com/watch?v=MQM2yGOfaiM>

4) https://www.youtube.com/watch?v=IDoGKMy_F0Q

Inscription aux pré-sélections

Les orchestres doivent envoyer leur candidature en se connectant ou en créant un compte sur la plateforme numérique *dropbox*. La candidature doit comprendre :

- 1 vidéo d'une prestation récente (postérieure à 2 ans) composée d'un programme libre d'un maximum de 30 minutes, comprenant 2 œuvres de 2 esthétiques différentes.
- 1 présentation de l'orchestre (200 caractères maximum).
- 1 photo de l'orchestre en haute définition.

Comment envoyer sa candidature, étape par étape ? :

1. Se connecter sur <https://db.tt/cV8CtwlU>
2. Créer un dossier
3. Y déposer les éléments cités ci-dessus
4. Inviter marine.foucaud@cmf-musique.org à partager les informations.

- Attention, les inscriptions incomplètes ne seront pas acceptées.
- La date limite d'envoi des candidatures est fixée au **16 janvier 2017**.
- 5 orchestres (au maximum) seront retenus pour la sélection finale.
- Les résultats de la sélection seront envoyés aux orchestres dans le courant du mois de janvier 2017.

Sélection finale

Entre les mois de janvier et mai 2017, les membres du jury se déplaceront sur les lieux de répétition de chaque orchestre retenu pour assister à une séance spéciale.

Cette séance sera composée de :

- 1 pièce enchaînée (20 minutes maximum).
- 1 pièce travaillée en direct.
- 1 rencontre entre le chef, le responsable de l'association et les membres du jury.

- Le programme musical est libre mais devra être différent de celui de la pré-sélection.

- 1 seul orchestre sera retenu pour participer à l'ECWO 2018, qui aura lieu le **samedi 26 mai 2018 à Bruxelles**.

- La CMF offrira une enveloppe budgétaire destinée à couvrir les frais de déplacement de l'orchestre.

Jury/Evaluation

Le jury sera composé de 3 membres spécialistes.

Pour toute information, vous pouvez contacter Marine Walsh Foucaud, chargée des projets culturels de la CMF au 01 55 58 22 88 ou par mail : marine.foucaud@cmf-musique.org